Zeitschrift: Le pays du dimanche Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 7 (1904)

Heft: 34

Artikel: La médicine du foyer

Autor: Londinières

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-254015

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de l'Ouest. Il s'est battu à Mantoue, à Rivoli, à la Favorite, à Zurich. Absent à Maëstricht pour cause de blessure. Mais aussitôt il était à Ulm, puis à Austerlitz, Iéna, Eylau et Friedland. C'est un homme exemplaire, simple, un peu froid, mais estimé de ses camarades. A la garnison, il les instruit; sur le champ de bataille, il les entraîne. Voilà dix ans qu'il est sous mes ordres; je l'ai porté maintes fois pour la croix; les bureaux l'ont toujours oublié. Ce serait une grande joie pour moi que Votre Majesté, enfin...

— Assez! interrompit l'empereur; faites-le venir.

Le vieil officier leva son épée :

- Sergent Noël!

L'homme se détacha de sa compagnie de grenadiers, traversa l'intervalle des bataillons d'un pas de parade, automatique, et s'arrêta devant l'empereur, l'arme à la saignée.

- L'épaulette, dit Napoléon.

Nul éclat dans la voix de César; l'air du bonhomme qui paie la journée d'un travailleur, le soir venu.

Le colonel fit un signe. Le tambour-major se tint prèt, la canne haute.

Un grand silence pesait sur les deux mille hommes. On eût dit un carré de morts, un régiment frappé debout et resté debout.

« Tambours, ouvrez le ban! »

Les tambours grondèrent.

— « Sergents, caporaux, grenadiers et tambours, vous reconnaîtrez désormais pour sous-lieutenant le sergent Noël, et vous lui obéirez en tout ce qui concerne le bien du service et l'exécution des règlements militaires. — Tambours, fermez le ban!»

Les tambours grondèrent.

Voûté sous sa capote, penché comme s'il méditait, paraissant plus petit, avec sa petite taille, dans le vide laissé entre les deux bataillons, l'empereur, presque insensiblement, releva la main...

A ce léger signe, qu'il devine, le colonel reprit, d'un bondissement de voix que l'enthousiasme secouait :

— Tambours, ouvrez le ban!»

Les tambours grondèrent.

— « Officiers, sous-officiers, caporaux, grenadiers et tambours, vous reconnaîtrez désormais pour lieutenant le sous-lieutenant Noël, et vous lui obéirez en tout ce qui concerne le bien du service et l'exécution des réglements militaires. — Tambours, fermez le ban! »

Les tambours grondèrent.

Dans l'esfrayant silence, un silence qui faisait lui-même silence, d'un geste aussi calme, la main de l'empereur se releva. Rien ne se vit de la tempête qui saccageait l'âme du régiment, que la convulsion de l'épée dans la main du colonel, et une pâleur de plus en plus pâle, sur la bouche de l'homme immobile.

— « Tambours, ouvrez le ban! »

Les tambours grondèrent.

— « Officiers, sous-officiers, caporaux, grenadiers et tambours, vous reconnaîtrez désormais pour capitaine le lieutenant Noël, et vous lui obéirez en tout ce qui concerne le bien du service et l'exécution des réglements militaires. — Tambours, fermez le ban! »

Les tambours grondèrent.

Alors, comme la main de l'empereur ne bougeait plus, le vieux colonel, avec sa manche, essuya la sueur qui mouillait ses joues. C'en fut assez. Un pareil aveu d'émotion dégonfla les cœurs pleins à éclater. Le colonel devina ses hommes et fit rompre les rangs. Aussitôt deux mille rugissements s'arrachèrent des bataillons et une avalanche de têtes rouges et hurlantes enveloppa l'empereur, toujours immobile, toujours méditatif.

Car il n'avait pas assez fait : il le sentait. Sa justice était incomplète.

Du même pas calme, il vint à l'homme, effondré, honteux, assis sur le sac d'un camarade, son fusil entre ses jambes, le menton sur son coude, tête basse.

Cette fois non plus, Napoléon n'osa lui parler.

Mais détachant sa croix, se penchant, il l'épingla sur l'habit du capitaine, sans dire un mot.

Les yeux du capitaine ne se leverent pas. Pourtant, lorsque l'empereur retira ses mains, elles étaient chaudes de larmes.

Alors seulement, César comprit qu'il avait payé la dette de César. G. D'ESPARBES.

La médecine du foyer

La gale est une affection très répandue à la campagne; lorsqu'un cas se manifeste, dans une ferme par exemple, on prend rarement les précautions qui s'imposeraient et ainsi ce désagréable mal, éminemment contagieux, s'étend bien vite de l'un à l'autre.

C'est pourtant une affection des plus bénignes dont on peut se débarrasser le plus facilement du monde. Nous le démontrerons tout à l'heure.

Le gale est causée par l'introduction sous la peau-d'acarus imperceptibles qui creusent des sillons et causent des démangeaisons insupportables, surtout le soir. C'est entre les doigts que le mal apparaît. Il se forme de nombreuses vésicules rosées qui écorchées, se couvrent de croûtes noîratre. De là, il gagne le poignet, le bras, et le corps tout entier et peut causer des troubles cutanés extrèmement graves, sans parler des souffrances qu'endure le malade.

Pendant longtemps, la gale était rebelle aux traitements employés, mais aujourd'hui, on peut la faire disparaître en quelques heures.

Dès qu'une personne en est atteinte, elle devra s'interdire tout contact avec les gens de son entourage et éviter mème de leur serrer la main. Elle se fera frictionner énergiquement le corps tout entier au savon noir, puis prendra un grand bain chaud assez prolongé.

Enfin, en sortant de l'eau, nouvelle friction, mais cette fois avec de la pommade soufrée (pommade d'Helmerich) composée de : axonge 60 gr. soufre sublimé 15 gr.; sous-carbonate de potasse 8 gr.

Cette opération achevée, l'affection aura disparu. Au cas contraire, la renouveler.

Si l'on n'a pas la possibilité de se procurer facilement la pommade en question on pourra faire la friction avec de l'essence de térébenthine ou de l'huile de pétrole.

Il est bien entendu que tout le linge du malade devra ètre immédiatement lessivé. LONDINIÈRES.